Revoir la séance du 13 novembre : La réduction des inégalités territoriales.

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 15/11/2013

Saisine liée : LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES : QUELLE POLITIQUE NATIONALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Avis : "Les inégalités territoriales : quelle politique nationale d'aménagement du territoire ?", rapporté par Paul de Viguerie.

Phénomène complexe, les inégalités territoriales peuvent varier selon la "maille" et les critères étudiés : si inégalités sociales et territoriales sont souvent corrélées, un territoire peut être en situation délicate dans un domaine mais favorable au regard d'autres paramètres ; les personnes, de plus en plus mobiles, vivent à diverses échelles au cours de la semaine, de l'année et de leur vie. Le cumul de certaines inégalités compliquant leur correction au seul niveau des acteurs territoriaux, le CESE appelle au renouveau d'une politique nationale d'aménagement du territoire. Celle-ci doit être menée sur le long terme par l'Etat, sans négliger la dimension européenne, de manière déconcentrée et concertée, à partir d'un diagnostic territorial partagé, en s'appuyant sur une péréquation renforcée, pour conforter une « France en réseau », réduire les inégalités et remettre tous les territoires en capacité de se développer. Tel est l'objet de la "feuille de route" proposée par cet avis.

© - copyright CESE - Mai 2024